

LES RÉGIES DE QUARTIER

et

LES RÉGIES DE TERRITOIRE



Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).



■ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les Régies portent des activités économiques pour entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois pour les habitants qui en ont le plus besoin.



■ APPROCHE SOCIALE

Les Régies développent des réponses sur mesure aux besoins sociaux et renforcent le lien social entre les habitants pour qu'ils soient acteurs de la gestion partagée du territoire.



■ PROJET CITOYEN

Les Régies mobilisent les habitants pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur territoire de vie.

UNE RÉGIE EN 2018

- **Un ancrage** sur un ou plusieurs quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et dans les zones rurales.
- **Une gouvernance partagée.** Au conseil d'administration : habitants, bailleurs, collectivités, partenaires locaux.
- **Une pluralité d'activités déployées.** 6 activités en moyenne, dont la Gestion urbaine de proximité (GUP), la médiation, le lien social, l'agriculture urbaine...

LES RÉGIES DE QUARTIER ET LES RÉGIES DE TERRITOIRE SONT EN CROISSANCE : CHIFFRES D'AFFAIRES ET EMPLOIS EN HAUSSE, TERRITOIRES ÉLARGIS, NOUVELLES ACTIVITÉS.

UN BUDGET MOYEN

DE

1 569 000 €

(+17% depuis 2015)

61% de chiffre d'affaires et **39%** de subventions.



UN CHIFFRE D'AFFAIRES

MOYEN DE

840 000 €

(+ 15% depuis 2015)

dont **36%** avec les collectivités et **44%** avec les bailleurs sociaux.



UNE MASSE SALARIALE

DE

1 185 000 €

pour 43 ETP

(+5 ETP par rapport à 2015)

dont **28 ETP** en contrats d'insertion.

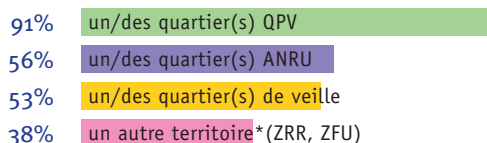


L'ACTION DE PROXIMITÉ SUR LES TERRITOIRES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

UNE PRÉSENCE FORTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)



POURCENTAGE DES RÉGIES INTERVENANT SUR :



* ZRR : zone de revitalisation rurale
ZFU : zone franche urbaine

91% DES RÉGIES INTERVIENNENT SUR UN OU PLUSIEURS QPV, COUVRANT PLUS DE 280 QUARTIERS POUR UNE POPULATION D'1,8 MILLION D'HABITANTS.

LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

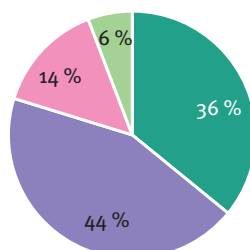
- Plus de 60% des Régies interviennent sur plus d'un quartier, à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération.
- Tout en maintenant l'ancrage dans leur quartier historique, 50% des Régies ont élargi leur territoire d'intervention ces trois dernières années.
- Elles ont mobilisé les habitants de ces nouveaux territoires en tant que salariés en insertion, bénévoles, adhérents ou administrateurs.

- Depuis 15 ans, les Régies de Territoire déclinent le projet en milieu rural.
- En 2020, on compte 15 Régies de Territoire.

LE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE LOCAL

- La commande publique est le principal moyen d'intervention d'une Régie et le levier de son développement.
- Les marchés publics lui permettent de lier ses missions techniques et sociales.
- Le partenariat local avec les bailleurs sociaux et les collectivités représente en moyenne 80% du chiffre d'affaires d'une Régie.
- Une Régie est titulaire de 6 marchés publics en moyenne.
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables, en particulier des marchés d'insertion (36%).

DÉCOMPOSITION
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES 2018
PAR DONNEUR
D'ORDRE



Particuliers
Collectivités
Bailleurs sociaux
Entreprises, associations, artisans

LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET DES RÉGIES

LA GOUVERNANCE TRIPARTITE : HABITANTS, COLLECTIVITÉS LOCALES, BAILLEURS SOCIAUX

- Les habitants, les collectivités locales et les bailleurs sociaux partagent la gouvernance des Régies dans une logique de cogestion pour améliorer le cadre de vie de tous.
- La gouvernance des Régies repose sur la participation réelle des habitants et l'implication des partenaires pour co-construire un projet de territoire.
- La composition des instances des Régies (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau) reflète la réalité de la gestion partagée de leur projet.

15 PERSONNES
EN MOYENNE
SIÈGENT AU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
D'UNE RÉGIE :



■ 7 Habitants ■ 2 Bailleurs sociaux ■ 3 Collectivités ■ 3 Partenaires locaux

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

- Les habitants ont une place centrale dans la vie associative des Régies : ils sont adhérents, présidents, bénévoles ou bénéficiaires des activités et des emplois portés par l'association.

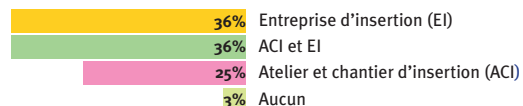
68% DES PRÉSIDENTS DE RÉGIE SONT
DES HABITANTS.

95% DES MEMBRES HABITANTS DES
CONSEILS D'ADMINISTRATION PARTICIPENT
ACTIVEMENT AUX RÉUNIONS.

LES HABITANTS, PREMIERS BÉNÉFICIAIRES DES EMPLOIS ET DES SERVICES

- Une Régie compte en moyenne 43 salariés en équivalent temps plein, dont 28 en contrat d'insertion par l'activité économique (IAE).
- Les Régies sont des ensembles de contrats, le recours aux dispositifs IAE est un des moyens de réaliser leur projet associatif.
- Les Régies créent des emplois dont le produit est directement réinjecté sur les quartiers et territoires prioritaires, urbains et ruraux.
- À l'échelle nationale, plus de 8 000 salariés travaillent chaque année dans les Régies. Les habitants du territoire sont les premiers bénéficiaires de ces emplois.
- 42% des Régies emploient une ou plusieurs personnes en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

97% des Régies ont un conventionnement IAE :



- 1 Régie sur 3 embauche des personnes en contrat Adulte-Relais.

LES ACTIVITÉS UTILES AU SERVICE DES HABITANTS

Avec leurs partenaires, les Régies développent une vaste palette de prestations techniques, supports d'emplois et assurent une présence quotidienne accessible aux habitants.

- Une Régie porte des activités variées qui s'inscrivent dans une économie de circuit court et en faveur de l'emploi des habitants du territoire.
- La **gestion urbaine de proximité (GUP)** est au cœur de l'action. Grâce à une connaissance fine du territoire, une Régie construit des services sur mesure pour répondre à des besoins non couverts.
- Une dynamique d'innovation : **44%** des Régies ont lancé une nouvelle activité au cours des 3 dernières années.

POURCENTAGE DES RÉGIES EXERÇANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :



LIEN SOCIAL, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ

Près de 70% des Régies de Quartier ou de Territoire emploient une personne chargée des activités de lien social ou du développement :

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Agriculture urbaine (50%)** : 89 jardins, vergers partagés, végétalisation de l'espace public...
- **Alimentation durable (29%)** : atelier cuisine, restaurant, épicerie sociale...
- **Économie circulaire (21%)** : valorisation des déchets alimentaires, recyclerie...
- **Animation socio-culturelle sur l'environnement et développement durable (45%)**.

(RE)CRÉATION DU LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS

- **La médiation (46%)** : numérique, énergie, eau, logement, correspondant de nuit...
- **La mobilité (24%)** : location de véhicule, atelier mécanique, atelier vélo, garage solidaire...
- **Des lieux alternatifs (35%)** : café, bricothèque, appartement pédagogique, librairie solidaire...
- **Animations socio-culturelle (67%)** : arts et culture, socio-linguistique, parentalité, sport, santé...

Les Régies sont également partenaires des Conseils Citoyens dans 57% des cas et incitent les habitants à y participer.

LA FORMATION ET L'ÉDUCATION POPULAIRE AU CŒUR DU PROJET DES RÉGIES

- 5 000 salariés formés par an, 93% ont un niveau infra CAP, pour un budget de 4,4 M€.
- 80% des formations concernent les salariés en parcours d'insertion.
- 250 personnes sont formées chaque année au projet politique des Régies lors des formations « Vie du Réseau ».
- En 5 ans, 700 personnes ont été sensibilisées aux questions de laïcité.

UN RÉSEAU DE 131 RÉGIES



ANIMÉ PAR LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES RÉGIES DE QUARTIER



Le CNLRQ, réseau national qui regroupe l'ensemble des Régies présentes sur le territoire, est garant du label des Régies, déposé à l'INPI, et est responsable de son attribution aux associations qui en font la demande. Il assure une triple mission d'animation, de représentation et de développement qui concourt à un objectif plus global : conforter les missions économique, sociale et citoyenne des Régies de Quartier et des Régies de Territoire. Des responsables de Régies, nommés par le Conseil d'Administration, sont délégués par le CNLRQ au niveau régional.

LE CNLRQ EST COMPOSÉ D'UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE 14 SALARIÉS.

■ D'UN PÔLE DÉVELOPPEMENT ET APPUI

- Soutien au développement quantitatif et qualitatif des Régies.
- Appui à la consolidation des Régies.
- Soutien aux actions de développement durable et à l'innovation sociale.

■ D'UN PÔLE FORMATION

- Professionnalisation des acteurs et des structures.
- Certifications et compétences.
- Ancrage dans l'éducation populaire.



LE RÉSEAU DES RÉGIES C'EST AUSSI :



■ **UNE CHARTE NATIONALE ET UN MANIFESTE**, textes fondateurs, qui témoignent de l'engagement politique et citoyen des Régies.

■ **LE SYNDICAT DES EMPLOYEURS RÉGIES DE QUARTIER (SERQ)** fédère l'ensemble des Régies de Quartier et des Régies de Territoire qui font partie d'une Branche professionnelle (Branche des Régies de Quartier) et qui appliquent leur propre Convention collective (IDCC 3105).

■ **UN ORGANISME DE FORMATION, PASSAG/E/S**, avec une offre de formation dédiée aux Régies et aux acteurs de l'ESS. Depuis sa création en 2012, plus de 1 100 sessions ont été animées, plus de 10 500 stagiaires ont été formés et une centaine de thématiques de formations ont été proposées.

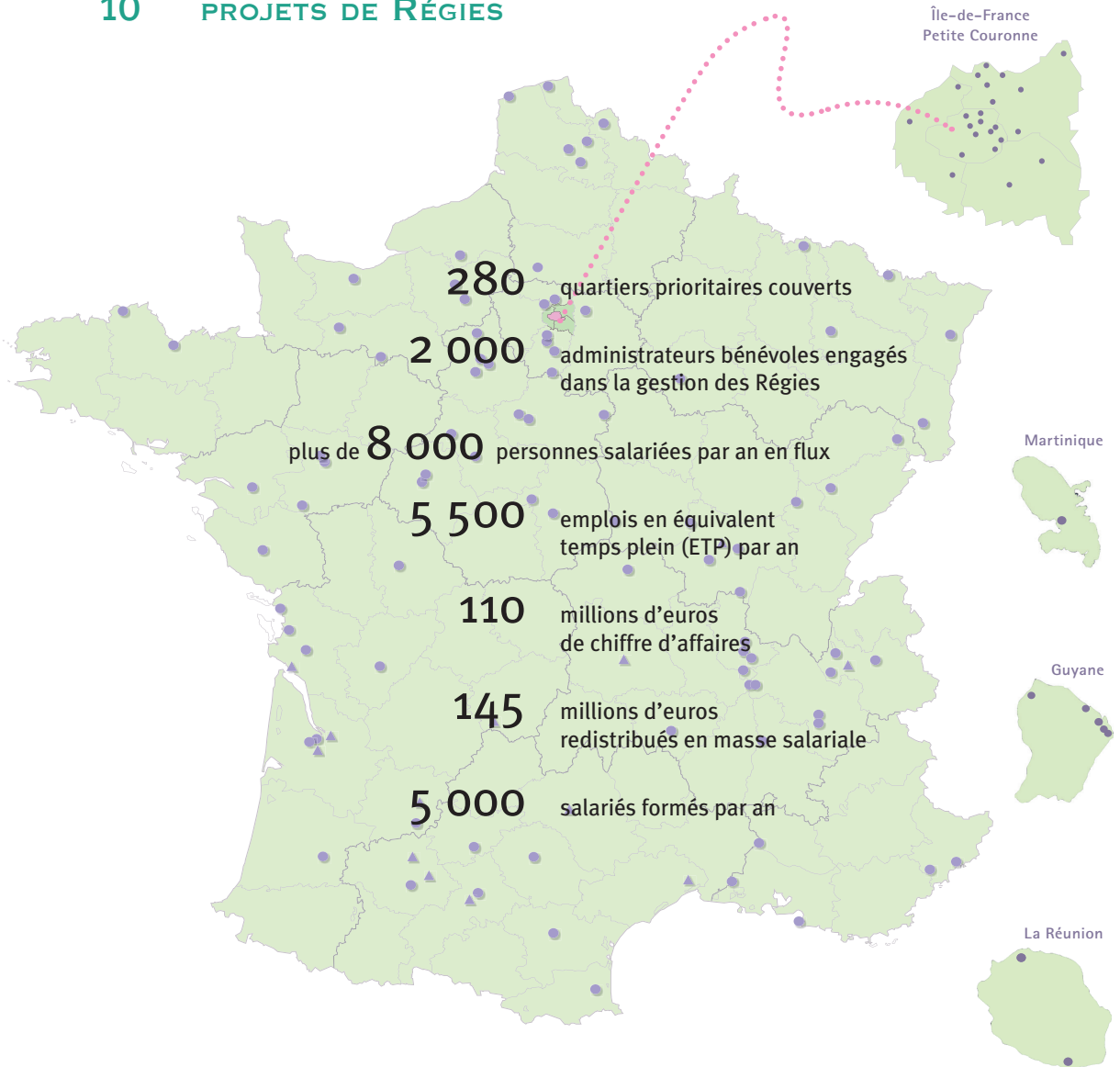
■ **UNE ASSOCIATION, SI T'ES JARDIN**, accompagne la création et l'animation de jardins et de projets d'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Depuis 4 ans, Si T'es Jardin a accompagné 110 projets et formé 200 personnes. « STJ » siège à la vice-présidence de l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP).



CARTE DU RÉSEAU NATIONAL



- 116 RÉGIES DE QUARTIER
- 15 RÉGIES DE TERRITOIRE
- 10 PROJETS DE RÉGIES



Les actions du CNLRQ sont cofinancées par l'Union Européenne, L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen